



ASSEMBLEE GENERALE 2022-2023

CLUB de BRIDGE de NARBONNE

17 novembre 2023

AG 2022/2023

A jour de cotisation : 164 membres à jour de cotisation. Quorum 56

Présents : 59 membres

Représentés : 40 membres (soit 99 membres sur 164).

Le quorum étant atteint, la Présidente Claudette Caussignac déclare la séance ouverte à 18h30.

Rapport moral

Après le tournoi de cet après-midi et notre assemblée générale, un buffet suivi de quelques pas de danse pour certains clôturera cette journée. Malheureusement, quelques joueurs et amis ne seront plus là pour nous accompagner. Je pense à :

Madame GESREL Christiane
Madame DAVID Jeannine
Madame CAILLOL Jeanne
Monsieur FRANC Julien
Madame DELFOLIE Michèle
Madame BOSCHET Sophie
Monsieur KERN Joseph
Madame MORIOUSSEF Simone
Monsieur ATLAN Maurice
Monsieur NOVO Antoine

Rendons leur hommage en respectant une minute de silence. Merci.

I. Bilan saison 2022-2023

On peut noter quelques éléments positifs en dépit de ce contexte toujours compliqué car de nombreux joueurs rechignent encore à se déplacer le soir.

1. Fréquentation

- Licences 2022/2023

Comités licenciés : 3461
BCN : 167

- Licences 2023/2024

Comité licenciés : 3096
BCN : 164

Cette stabilité est la conséquence du départ d'anciens joueurs compensés par l'arrivée de 24 nouveaux adhérents.

- Nombre de paires du 01/07 au 8/11 :

2022/2023 : 1210
2023/2024 : 1221

Nous remarquons une très légère augmentation malgré la désaffection des joueurs pour les tournois du vendredi qui n'ont pas pu avoir lieu cet été.

Une satisfaction, pour la première fois depuis trois ans, un tournoi a pu réunir deux Mitchell. Souhaitons que cela se reproduise.

2. Tournois

- Le Patton 2022/2023 a rassemblé 14 tables en début d'année. Deux équipes ont abandonné en cours de route. Le changement du calcul des bonus-malus a satisfait un plus grand nombre d'équipes. Cette saison 2023- 2024,12 équipes sont inscrites qui joueront le jeudi soir.
Nous allons maintenant récompenser les participants :

| | |
|---|-------------------|
| 1 ^{er} Prix Scratch : | Équipe Tournié |
| 2 ^{ème} Prix Scratch : | Equipe Sagnac |
| 3 ^{ème} Prix Scratch : | Equipe Le Roux |
| 1 ^{er} Prix 1 ^{ère} série Mineure : | Equipe Guevel |
| 1 ^{er} Prix 2 ^{ème} série : | Equipe Fumat |
| 2 ^{ème} Prix 2 ^{ème} série : | Equipe Joui |
| 1 ^{er} Prix 3 ^{ème} série : | Equipe Forcellini |
| 2 ^{ème} Prix 3 ^{ème} série : | Equipe Le Bozec |

- Le SEC a toujours été un succès et l'est encore. De nombreux PP et PE ont récompensé nos joueurs.
- La Coupe des Clubs (par paires fixes pour le classement) s'est terminée par une finale pour laquelle l'Equipe Avaro Solange et Jean-Claude a terminé en tête des Narbonnais. Nous les félicitons.

Elle est reconduite cette année le vendredi après-midi.

- Le Challenge du soir a été créé par le Comité pour relancer les tournois du soir. Il a été également doté de PP et PE. Il se jouera cette année le mardi soir.
- Le Marathon Saucisses a rassemblé 22 tables comme l'année précédente. Les participants ont fortement apprécié le repas et l'esprit de convivialité qui a régné lors de cette manifestation. Un grand merci aux quelques adhérents qui ont grandement contribué à son organisation. Nous avons d'ailleurs été inondés de compliments. Certains ont toutefois regretté la fin un peu tardive. L'année prochaine, la deuxième séance sera raccourcie.
Il a été remporté cette année par la paire Tournié – Verneau.
- Les tournois de régularité ont évolué :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi ouverts à tous ;

Jeudi après-midi limité à 3K avec une fois par mois un simultané national des élèves accompagnés d'un livret de donnes commentées.

Nous aimerions que le tournoi du vendredi soit plus fréquenté en dehors des jours de Coupe des clubs.

- Le tournoi d'intégration est très apprécié une fois par trimestre. Le prochain, suivi de donnes commentées comme l'an passé puis d'un buffet aura lieu le 5 décembre.

3. Tarifs

La FFB a augmenté ses tarifs, cette année :

Licence 33 € au lieu de 30.

0,26 € d'augmentation de droits de table par paire.

Si l'on fait le calcul pour 150 licences payantes, on a 450 € d'augmentation.

Pour 4000 paires par an, 1040 €,

Soit au total 1500 € de déficit.

Nous avons donc décidé de répercuter cette hausse en augmentant la cotisation de 10 € (90 € au lieu de 80) afin de ne pas réviser le droit de table ce qui aurait pénalisé les joueurs assidus.

En conséquence, le tarif des tournois sera de :

- 4 € pour les membres du club,
- 5€ pour les licenciés extérieurs,
- 8 € pour les non licenciés

4. Forum des associations

Cette année, le forum a permis de recruter 18 nouveaux élèves et ceci grâce à l'implication des membres du club et des moniteurs. C'est un record.

5. Foire exposition

Début mai, nous avons décidé de participer à la foire exposition où nous avons tenu un stand afin de faire connaître notre association.

Merci à ceux qui ont participé à cette initiative, même si elle n'a pas été productive, mais au moins nous avons essayé...

6. École de bridge

Elle permet de fidéliser les nouveaux joueurs et est indispensable dans un club.

18 élèves ont rejoint notre club en 1ère année, encadrés par Catherine et Didier.

10 ont continué en 2ème année sous ma houlette.

37 suivent les cours de 3ème année avec Claude, 4ème année avec Jean, 5ème année avec Philippe, 6ème année avec Claude.

Tous les élèves peuvent intégrer n'importe quel cours et en suivre plusieurs à la fois.

Deux championnats de France ont lieu chaque année pour chaque série :

BF1 jusqu'à 4T, BF2 jusqu'à 4Pr, SEF jusqu'à 3K.

Par ailleurs, Bertrand Klis que nous remercions vivement a offert au club une formation destinée aux compétiteurs par équipe de 4 performance/expert. Celle-ci a été fortement appréciée et tous les participants ont souhaité son renouvellement.

Précisons que cette année, le club a financé la formation d'un moniteur qui passera prochainement son examen.

7. Quelles actions envisager ?

Tournois du soir :

Comment faire pour organiser davantage de tournois le soir pour nos actifs qui ne peuvent pas participer aux tournois de l'après-midi ?

(Actuellement, un Patton par mois et un Challenge du soir par mois).

C'est insuffisant.

Nous avons pensé ajouter quelques tournois, suivis d'un repas ou d'un buffet.

Seriez-vous d'accord pour mettre également quelques Coupes du club le soir ? La discussion engagée a permis d'aboutir à la solution suivante votée par la majorité des membres 5 séances de la Coupe des Clubs seront déplacées le soir à 19h30 pour permettre aux actifs d'y participer. La première séance déplacée aura lieu le 1^{er} décembre et les 4 autres seront affichées au club.

Travaux et fonctionnement du club

La mairie est intervenue pour éradiquer un cyprès et va revenir pour nettoyer la haie intérieure. Elle a également refait le tableau électrique et vérifié la sécurité incendie.

Nous avons changé la moquette de l'entrée, acheté un micro et un aspirateur dont la nouvelle femme de ménage va profiter pleinement, acquis 4 série d'étuis et renouvelé le serveur bridge mate. Merci à Viviane qui a vendu pour le club les fûts de bière obsolètes.

En raison de la forte augmentation des tarifs EDF pour les journées EJP, nous avons décidé de modifier le contrat et de passer en heures normales. En effet, le tarif EJP n'est pas intéressant pour une association qui fonctionne pendant ces 22 jours.

La porte d'entrée a besoin d'un coup de peinture. Le meuble lavabo du WC dames doit être changé. Merci aux bricoleurs de bien vouloir se manifester.

Animation

Un repas annuel a été réclamé par certains joueurs. Le club ne peut plus se permettre de le financer. Il pourrait être organisé aux frais de chacun, le club offrant l'apéritif. Merci de vous inscrire si vous êtes intéressés.

Pour le bar, je rappelle qu'il serait souhaitable que les personnes qui emportent des boissons dans les salles ou à l'extérieur les ramènent au bar en fin de tournoi.

Le soir quand le tournoi est géré par des bénévoles, pensez à regrouper le matériel utilisé sur une seule table par pièce pour faciliter leur tâche.

Quand nous organisons une compétition, nous demandons l'aide de volontaires. Pensez à lire toutes les affiches.

Actuellement, quatre personnes peuvent organiser un tournoi : Annie, Claude, Maryvonne, et moi-même.

Il serait souhaitable que d'autres membres du club apprennent à le faire pour remplacer Annie pendant ses congés.

La Présidente a proposé d'organiser une formation à l'organisation des tournois pour les personnes intéressées ; elles devront se faire connaître au club pour que la formation soit mise en place.

Et pour terminer, n'hésitez pas à consulter le site géré quotidiennement par Annie, il contient toutes les infos dont vous avez besoin.

8. Compétitions

A tout seigneur, tout honneur, félicitons d'abord ceux qui se sont qualifiés pour les finales nationales par paires :

- Maria Artero en senior mixte excellence
- Dominique Tournié en senior open excellence
- Maria Artero et Yannick Manivel en mixte DN2
- 11 paires ont participé à la finale nationale en simultanée de Challenge d'hiver et de printemps :
 - Bertoux / Miquel
 - Le Bozec / Gaudon
 - Martini / Hernandez
 - Hunon / Brun M
 - Dalon / Tardivon
 - Corbière / Parmentier

Catayée / Cervera
Auriau / Assemat
Corbière / Craponne

Pour les finales nationales x 4 :

- Equipe Tournié en open excellence
- Equipe Brun en IC2
- Equipe Le Roux en Trophée de France

Pour les finales de ligue par paires :

- Caussignac / Fischer en open excellence
- Brun (Barbe) et Bonnemains (Beuchot) en mixte excellence
- Artero M en dame excellence
- Brun, Tournié en senior mixte excellence
- Sagnac/Fumat en senior mixte honneur
- Tournié en mixte DN2
- Vidamant, Manivel, Artero, Tournié en open DN3

Pour les finales de ligue x 4 :

- Equipes Brun, Artero M, Neumann, Guevel en open excellence
- Artero M en mixte excellence
- Equipe Sagnac en mixte honneur
- Artero M en dame excellence
- Equipe Donadieu en dame honneur
- Brun, Artero M, équipe Tournié en senior mixte excellence
- Equipe Sagnac en senior mixte honneur
- Equipe Le Roux en IC3
- Equipe Sagnac en Trophée de France
- Equipe Assemat en IC4

L'accueil des compétitions la saison dernière a rapporté au club 5200 €, sans compter les bénéfices du bar. Nous remercions les bénévoles qui ont tartiné et abreuvé les compétiteurs.

Pour favoriser le retour des bridgeurs dans nos clubs :

- Tout joueur reprenant sa licence après une année d'interruption aura sa licence remboursée par le Comité s'il participe à dix tournois cette année
- Tout joueur reprenant sa licence après 3 années d'interruption aura sa licence remboursée par la FFB.

Depuis le confinement, le club a cessé de participer aux déplacements des joueurs en Finale de Ligue. Cette année, une petite participation est prévue pour les Finales de Ligue, hors senior. Elle sera fixée ultérieurement.

II. Rapport Financier

1. Bilan financier

Comme vous le constatez sur le tableau projeté, l'exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 s'est soldé par un déficit de 10 836,10 €. Les produits se sont élevés à 64544,83 € (en augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente) et les charges à 73 105,79 € (en hausse de 36 %).

S'agissant des charges, l'augmentation relève de plusieurs postes :

- les frais de personnel dont 8000 € sont relatifs au départ en retraite de la femme de ménage (500 € pour congés payés, 3500 € de prime de départ en retraite et 4000 € de charges patronales).
- les fluides pour 2500 € : + 850 € pour l'eau et + 1650 € pour l'électricité (dus notamment à la hausse du tarif EJP). D'où le changement de contrat EDF que vous a déjà signalé la présidente.
- le petit équipement pour 1000 € (1micro, 4 séries d'étui, l'aspirateur et 1serveur Bridge mate déjà évoqués).
- enfin, la publicité avec exceptionnellement la participation à la foire exposition pour 1000 €.

S'agissant des produits, on remarque notamment la hausse du poste « Cotisations et licences » de 27,5 % due à un plus grand nombre d'adhérents après la période Covid et du poste « tournois de régularité » pour la même raison. Les recettes bar suivent également cette tendance.

Quant au tournoi Marathon saucisses, son budget a été de 2580 € et il est bien sûr équilibré comme il se doit.

Pour terminer, je vous informe que les fonds (compte bancaire et livret A) sont en baisse de 5800 € cette année (ceci est notamment dû aux événements exceptionnels dont je viens de vous parler).

| BRIDGE CLUB NARBONNE | | | | | |
|--------------------------------------|------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|
| EXERCICE du 01/07/2022 AU 30/06/2023 | | | | | |
| PRODUITS | 2022/2023 | 2021/2022 | CHARGES | 2022/2023 | 2021/2022 |
| COTISATIONS ET LICENCES | 12 110,00 | 9 491,00 | LICENCES | 4 410,00 | 3 848,00 |
| REVENUS COMPETITIONS | 5 368,00 | 5 314,00 | COTISATIONS | 220,00 | 569,00 |
| TOURNOIS REGULARITE | 28 114,00 | 25 154,00 | AGENDA PUBLICITE | | |
| TOURNOIS INTERNET | 49,58 | 74,00 | POINTS D'EXPERTS | 4 741,52 | 4 637,10 |
| PARTIES LIBRES | | 45,00 | ECOLE DE BRIDGE | 582,01 | 157,50 |
| REMBOURSEMENT LIVRES CARTES | 880,00 | 604,00 | INTERCLUB | 976,00 | 564,00 |
| RECETTES BAR | 11 573,58 | 8 922,00 | ACHATS MAT. TOURNOIS BIBLIO. | 1 782,20 | 690,85 |
| REMBOURSEMENT CPAM PREVOYANCE | | 581,74 | ACHATS BAR | 5 913,91 | 5 206,66 |
| MARATHON SAUCISSES | | | FRAIS DE PERSONNEL | 32 929,81 | 21 911,41 |
| | | | BÂTIMENTS | 14 107,82 | 12 030,80 |
| | | | LOYER | 6 000,00 | 5 750,00 |
| | | | EDF EAU | 4 553,46 | 3 075,76 |
| | | | ENTRETIEN | 3 066,38 | 2 118,42 |
| | | | ASSURANCES | 487,78 | 1 086,62 |
| | | | ADMINISTRATION | 1 428,31 | 1 346,64 |
| | | | FOURNITURES ENVELOPPE, TIMBRES | 500,67 | 457,85 |
| | | | TELEPHONE INTERNET | 772,80 | 758,94 |
| | | | CANAL + | | 97,56 |
| | | | SITE BCN | 154,84 | 32,29 |
| | | | DEPLACEMENT DE FONCTION | 50,00 | 50,00 |
| | | | DEPLACEMENT DES EQUIPES | | |
| | | | ANIMATION DONT FÊTE DU CLUB | 1 220,44 | 778,76 |
| | | | PUBLICITE | 1 060,32 | |
| | | | PRIX | 560,00 | 280,00 |
| | | | TOURNOIS | | |
| | | | PATTON | 560,00 | 280,00 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | 0,05 | | | |
| PARTICIPATION FÊTE DU CLUB | | | | | |
| RYTHME SCOLAIRE | | | | | |
| MARATHON SAUCISSES | 2 580,00 | | FRAIS MARATHON SAUCISSES | 2 273,01 | |
| PATTON GRAND SUD | 2 608,00 | 1 050,00 | DEPENSES DIVERSES | 551,42 | 849,60 |
| | | | DEPENSES COVID(GEL LINGETTES ETC..) | | |
| DONS ADHERENTS | | | FORMATION | 180,00 | 690,00 |
| PRODUITS FINANCIERS RECUS | 1 261,67 | 409,44 | FRAIS BANCAIRES | 119,22 | 112,70 |
| TOTAL PRODUITS | 64 544,83 | 51 645,23 | TOTAL CHARGES | 73 105,79 | 53 723,02 |
| | | | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 2 275,14 | 1972,98 |
| BENEFICE AVANT SUBVENTION | | | DEFICIT AVANT SUBVENTION | 10 836,10 | 4 050,77 |
| SUBVENTION COVID CHOMÂGE PARTIEL | | 1 989,00 | | | |
| SUBVENTION COVID REDUCTION ACTIVITE | | | | | |
| BENEFICE APRES SUBVENTION | | | DEFICIT APRES SUBVENTION | 10 836,10 | 2 061,77 |

2. Budget prévisionnel 2023/2024

Le budget prend pour hypothèse une certaine prudence au niveau des recettes compte tenu d'une fréquentation quasi stable des tournois et d'un nombre licenciés stable. La très légère augmentation est liée à la hausse de 10€ de la cotisation.

Pour les charges, le contexte actuel nous amène à prévoir une hausse des dépenses de fluides (de l'ordre de 500 €), du budget prévu pour les PE et les licences (+1500 € compte tenu de la hausse des tarifs FFB). Les frais de personnel sont revenus au niveau habituel. Le poste déplacement des équipes est à nouveau doté pour tenir compte des décisions prises en matière de finales de ligue et nationales hors compétitions senior. Le poste publicité n'est plus doté.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé un budget prévisionnel de 63 900 € en produits et de 66 355 € en charges ; après prise en compte des dotations aux amortissements, le déficit prévisionnel s'établit à 3427 € en recul par rapport à la saison précédente.

| BUDGET PREVISIONNEL BRIDGE CLUB NARBONNAIS | | | | | |
|---|------------------|------------------|---------------------------------|------------------|------------------|
| BUDGET EXERCICE du 01/07/2023 AU 30/06/2024 | | | | | |
| PRODUITS | 2023/2024 | 2022/2023 | CHARGES | 2023/2024 | 2022/2023 |
| COTISATIONS ET LICENCES | 13 000,00 | 12 110,00 | LICENCES | 5 000,00 | 4 410,00 |
| REVENUS COMPETITIONS | 5 300,00 | 5 368,00 | COTISATIONS | 220,00 | 220,00 |
| TOURNOIS REGULARITE | 28 000,00 | 28 114,00 | AGENDA PUBLICITE | | 4 741,52 |
| TOURNOIS INTERNET | | 49,58 | POINTS D'EXPERTS | 5 700,00 | 702,01 |
| PARTIES LIBRES | | | ÉCOLE DE BRIDGE | 700,00 | 936,00 |
| REMBOURSEMENT LIVRES CARTES | 600,00 | 880,00 | INTERCLUB | 940,00 | 180,00 |
| RECETTES BAR | 11 500,00 | 11 573,58 | FORMATION | | 1 662,20 |
| REMBOURSEMENT CPAM PREVOYANCE | | | ACHATS MAT. TOURNOIS BIBLIO. | 1 000,00 | 5 913,91 |
| | | | ACHATS BAR | 6 000,00 | 32 929,81 |
| | | | FRAIS DE PERSONNEL | 24 720,00 | |
| | | | BÂTIMENTS | 14 200,00 | 14 107,62 |
| | | | LOYER | 6 000,00 | 6 000,00 |
| | | | EDF EAU | 5 000,00 | 4 553,46 |
| | | | ENTRETIEN | 2 000,00 | 3 066,38 |
| | | | ASSURANCES | 1 200,00 | 487,78 |
| | | | ADMINISTRATION | 1 425,00 | 1 428,31 |
| | | | FOURNITURES ENVELOPPES TIMBRES | 500,00 | 500,67 |
| | | | TELEPHONE INTERNET | 770,00 | 772,80 |
| | | | CANAL + | | |
| | | | SITE BCN | 155,00 | 154,84 |
| | | | DEPLACEMENT DE FONCTION | | 50,00 |
| | | | DEPLACEMENT DES EQUIPES | 1 500,00 | |
| | | | ANIMATION DONT FÊTE DU CLUB | 1 500,00 | 1 220,44 |
| | | | PUBLICITE | | 1 060,32 |
| | | | PRIX | 480,00 | 560,00 |
| | | | TOURNOIS | | |
| | | | PATTON | 480,00 | 560,00 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | | | |
| PARTICIPATION FÊTE DU CLUB | | | | | |
| RYTHME SCOLAIRE | | | | | |
| SUBVENTION BANQUE POPULAIRE | | | | | |
| PATTON GRAND SUD | 2 400,00 | 2 608,00 | DEPENSES DIVERSES | 550,00 | 551,42 |
| DONS ADHERENTS | | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS RECUS | 500,00 | 1 221,67 | FRAIS BANCAIRES | 120,00 | 119,22 |
| MARATHON SAUCISSES | 2 600,00 | 2 580,00 | MARATHON | 2 300,00 | 2 273,01 |
| TOTAL PRODUITS | 63 900,00 | 64 504,83 | TOTAL CHARGES | 66 355,00 | 73 065,79 |
| | | | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 972,00 | 2275,14 |
| BENEFICE AVANT SUBVENTION | | | DEFICIT AVANT SUBVENTION | 3 427,00 | 10 836,10 |
| SUBVENTION COVID CHOMÂGE PARTIEL | | | | | |
| SUBVENTION COVID REDUCTION ACTIVITE | | | | | |
| BENEFICE APRES SUBVENTION | | | DEFICIT APRES SUBVENTION | 3 427,00 | 10 836,10 |

III. Vote des résolutions de l'Assemblée Générale

Première résolution : les membres de l'association Bridge Club de Narbonne, après avoir lu le rapport moral, approuvent ce rapport et donnent quitus au Président et aux membres du bureau de leur gestion pour l'exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Votent pour : unanimité

Votent contre :

Abstentions :

Deuxième résolution : les membres de l'association Bridge Club de Narbonne, après avoir lu le bilan financier et le budget prévisionnel, approuvent ces rapports et donnent quitus au Président et aux membres du bureau de leur gestion financière pour l'exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Votent pour : unanimité

Votent contre :

Abstentions :

IV. Questions diverses

- Pourrait-on trouver un partenaire par le site du club ? le système choisi ne le permet pas encore.
- Ne faudrait-il pas provisionner le montant relatif au départ en retraite de la secrétaire ? Celle-ci n'a pas manifesté son intention de partir. Le moment venu, la provision sera effectuée.

La séance est levée à 19h30.

La Présidente

La secrétaire de séance

Claudette CAUSSIGNAC

Maryse VIEU

